

Déclaration CFE-CGC Métiers de l'Emploi

CCE du 19 et 20 décembre 2017

Jour de carence statut public 2003

Le rétablissement du jour de carence est pour la CFE-CGC Métiers de l'Emploi une mesure injuste et stigmatisante à l'égard des fonctionnaires, des agents de service public et donc nos collègues sous statut 2003.

Après le gel du point d'indice, le gouvernement a rétabli un jour de carence à l'encontre des agents des services publics ! Alors que de nombreuses voix spécialisées dénoncent l'inefficacité de ce dispositif à la fois punitif et injuste ainsi que son impact négatif sur la santé des agents.

La CFE-CGC métiers de l'Emploi s'insurge contre cette nouvelle injustice qui s'ajoute à une liste déjà longue de mesures pénalisantes prises à l'encontre des fonctionnaires et des agents publics.

CFE-CGC Métiers de l'Emploi

**Contact: Suzie Petit: 06.77.99.12.83,
Frederic-Paul Martin: 06.24.51.85.10**

Courriel: syndicat.cfe-cgc@pole-emploi.fr
Site : www.cfecgc-metiersdelemploi.fr